



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 17 septembre 2008, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M^{me} Annie Dallaire, Loisir sport Outaouais
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants

Ressources internes :

M. Gilles Desjardins, adjoint au chef de division Infrastructures, plateaux et équipements
M. Joël Bergevin, responsable – loisirs, centre de services de Hull

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M^{me} Chantal Poirier, Québec en forme
M. Patrick Riopel, TCARO
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance à 17 h 40 et souhaite la bienvenue à tous.

M^{me} Annie Dallaire, nouvelle directrice générale de Loisir sport Outaouais, siégera à la Commission, suite au départ de M^{me} Catherine Grenier qui a quitté ses fonctions pour de nouveaux défis. M. Pilon lui souhaite la bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est demandé d'ajouter au point 15. Varia, les points suivants :

- 15.1 Nomination – membres au conseil d'administration de Loisir sport Outaouais
- 15.2 Aréna Paul-et-Isabelle-Duchesnay
- 15.3 Piscine Mont-Bleu

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Langevin

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts proposés.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2008

Il est proposé par Joseph De Sylva
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'adopter le procès-verbal de la séance du 11 juin 2008.

Adoptée.

3.1 TABLEAU DES SUIVIS

Un suivi est fait concernant le tableau.

M. De Sylva souligne une problématique relative à l'édifice John-R.-Luck situé au 280, boulevard Maloney. Il souligne que le bâtiment abrite l'organisme Adojeune. Le bureau des conseillers reçoit beaucoup de plaintes de la part des citoyens demeurant autour de l'édifice, à l'effet que plusieurs jeunes s'attourent et parmi ceux-ci, quelques jeunes se retrouvent sur le toit de l'édifice. Il est demandé que le centre de services de Gatineau puisse faire un suivi concernant ces faits. M. Bergevin assurera de faire le lien avec le centre de services de Gatineau.

4. PRÉSENTATION – DOSSIER TENNIS

M. Pilon souhaite la bienvenue au groupe et un tour de table est fait afin que tous les membres de la Commission puissent se présenter.

Le Club de tennis de Hull est représenté par les membres suivants :

M^{me} Lise Toupin, membre du Club
M^{me} Claire Noël, bénévole
M. David Leclerc, membre du Club
M. Martin Bourassa, président
M. Sylvain Cyr, bénévole

Une présentation est faite par le groupe relativement au projet de diversification et d'expansion du Club afin de sensibiliser les membres de la Commission.

M^{me} Toupin nous fait part de la mission de l'organisme.

Mission de l'organisme

Promouvoir le tennis auprès de la population et favoriser les activités du tennis et la poursuite de l'excellence en ce domaine.

Historique du Club

- Fondé en 1997
- Augmentation significative du membership entre 1998 et 2008 (plus de 400 %)
- Principales activités
 - Activités structurées (ligues, tournois, cliniques d'initiation et de perfectionnement)
 - Initiation au tennis pour les jeunes et les adultes

Historique du projet

- 1999, lettre à la Ville de Hull avec première esquisse du bâtiment souhaité.
- 2004, création d'un comité de travail pour l'élaboration d'une démarche stratégique – adoption d'une résolution à l'AGA.
- 2006, réflexion entourant la mission du Club (avec sondage auprès des membres).
- 2007, démarches auprès du Centre local de développement pour une étude de faisabilité.
- 2008, production d'un plan d'affaires pour déterminer le réalisme et la viabilité financière du projet.

M. Leclerc poursuit la présentation.

La pratique du tennis

- 457 000 joueurs de tennis au Québec en 2004-2005
- 20 833 joueurs de tennis en Outaouais dont 6 042 adolescents
- Accès à des camps de jour en tennis pour les jeunes de la ville de Gatineau
Marché potentiel de 512 jeunes par saison répartis en deux groupes d'âge, soit de 8 à 12 ans et de 13 à 16 ans.
- En 2006-2007, plus de 1 500 jeunes étaient inscrits au programme Récré-Tennis de Tennis Québec dans le secteur de Hull
- Abonnement saisonnier familial à la pratique libre disponible

La capacité d'accueil maximum

- Ouverture :
 - 8 h à 22 h 30
 - 7 jours par semaine
 - de mai à septembre
- Les terrains (101,5 heures par terrain par semaine)
- Les tournois du jeudi au dimanche (225 joueurs)
- Les camps de jour (32 enfants par camp sur 8 semaines avec possibilité de 2 camps par semaine : 512 enfants : 256 enfants)

L'infrastructure

- Bâtiment de 1 500 pieds carrés situé devant les terrains de tennis.
- Projet évalué à environ 400 000 \$ incluant, entre autres, bâtisse, équipement, services publics, terrasse.
- Centre d'excellence en tennis sécuritaire, ouvert et accessible à la population.

Un plan est visualisé pour montrer l'emplacement désiré du bâtiment.



M^{me} Toupin poursuit la présentation.

Les partenaires potentiels

- Loisirs sports Outaouais
- Association des camps du Québec
- Tennis Canada
- Tennis Québec
- Emploi Québec
- La Ville de Gatineau
- La Polyvalente de l'Île
- L'école de tennis Cadoret-Poirier
- Les institutions financières
- Diverses compagnies de tennis
- L'Association régionale de tennis de l'Outaouais

Coûts préliminaires du projet

| | |
|--------------------------------------|-------------------|
| Immobilisations | 325 000 \$ |
| Équipements | 35 000 \$ |
| Équipements de bureau | 3 000 \$ |
| Logiciels et équipement informatique | 2 000 \$ |
| Bâtiment | 285 000 \$ |
| Fonds de roulement | 35 000 \$ |
| Encaisse | 30 000 \$ |
| Inventaire de départ | 5 000 \$ |
| TOTAL | 360 000 \$ |

Note : Budget opérationnel annuel 80 000 \$

Les retombées du projet

- Permettre aux jeunes de bénéficier d'une formation en tennis, camps de jours, cours et cliniques
- Création d'emplois
- Encourager la pratique du sport et du tennis
- Diversifier l'offre de camps de jour
- Contribuer à la visibilité de la Ville de Gatineau par la tenue de tournois d'envergure
- Bonification de l'utilisation des équipements collectifs
- Participation au développement du sport et de nouveaux services en Outaouais
- Meilleure visibilité du CTH
- Diminution du nombre de plaintes et meilleure gestion du site

Les défis

- Réfection des terrains
- Transfert de la pleine gestion des terrains du parc du Ruisseau au Club de tennis de Hull
- Appui de la Ville pour les coûts liés au bâtiment et les services publics
- Élaboration de divers partenariats
- Préparation en vue de la finale des Jeux du Québec de 2010

Suite à la présentation, M. Pilon invite les membres de la Commission à poser leurs questions et à faire part de leurs commentaires.

M^{me} Dallaire s'interroge si le Club va laisser une place aux non-membres. M^{me} Toupin souligne que dans la programmation, il y a des plages horaires qui seront réservées aux non-membres et aussi de donner l'accès aux citoyens qui auront la Carte Accès Gatineau. Pour ce qui a trait aux grilles horaires réservées au niveau des ligues, le tout se fait du lundi au jeudi, de 18 h à 22 h à la polyvalente de l'île.

Elle souligne également l'importance d'avoir quelqu'un sur place question de sécurité et également pour gérer les réservations, de laisser la chance aux citoyens de jouer, le tout dans un environnement sécuritaire.

M. Pamerleau félicite le Club pour leur implication comme bénévole et trouve le projet très intéressant. Cependant, il a quelques interrogations concernant des demandes faites auprès de la Polyvalente de l'Île, à savoir si le Club a regardé une alternative concernant la location d'espace avec la direction de l'école. Il comprend très bien les besoins et les coûts. M. Martin Bourassa souligne que la Polyvalente de l'Île est utilisée comme dépanneur depuis plusieurs années, le Club a accès à un local qui était un ancien endroit pour douches et où le Club entrepose glacières, barbecue, balais rouleau et autres. Une problématique existe également lors de l'accès à la polyvalente puisqu'il faut un appariteur en devoir. Autre problématique soulevée, l'accès prioritaire pour les camps de jour de la Ville. M^{me} Claire Noël souligne qu'elle a été présidente durant trois ans, elle avait discuté avec la direction de la polyvalente afin que l'accès soit plus facile, cependant, lors des camps de jours d'été, l'accès n'était pas possible, soit de mai à septembre. Il faudrait prévoir le tout dans un protocole d'entente entre la Polyvalente et la Ville. La direction de la Polyvalente est en faveur de la construction d'un chalet pour le club afin d'y faire leurs propres activités.

M. Desjardins souligne que M^{me} Noël résume bien la situation et quand elle parlait de partenaires potentiels il faudra voir avec l'école et la CSPO l'ouverture potentielle des installations pour répondre aux exigences du Club, mais au-delà de l'accessibilité, le Club désire avoir leur propre environnement, et qu'il y a également une grande préoccupation lors d'événements d'envergure. Il souligne que le Service va tenter de voir avec la CSPO.

M. Carl Cléments s'interroge sur le nombre de terrains dans le secteur de Hull. Il est mentionné que dans le secteur de Hull, il y a des terrains aux parcs Moussette, Bisson, Fontaine, Larocque et des Trembles. Il y a également des clubs de tennis dans les secteurs d'Aylmer, de Buckingham et de Gatineau. Pour les terrains à la Polyvalente de l'Île, 8 terrains sont plus disponibles pour les ligues.

M. Joël Bergevin mentionne que le centre de services de Hull a travaillé au dossier avec les membres du conseil d'administration du Club, qu'il a même vérifié toutes les alternatives possibles, qu'il a même regardé pour placer un bâtiment temporaire (roulotte ou autres), cependant il a reçu une réponse négative du Service d'urbanisme en regard à la réglementation en vigueur. De là, dans le cheminement du dossier, le Club en est venu à la possibilité de construire un bâtiment et aussi dans l'évolution de la prestation de services, de développer le chalet et de le rendre multifonctionnel.

M. Desjardins souligne également des revendications des autres secteurs par rapport à la gestion de terrains. Dans ce sens, il voulait voir avec le Club de s'assurer de voir la cohérence avec les autres demandes. Lors d'une prochaine rencontre, nous allons pouvoir le préciser. Il est important de mentionner qu'actuellement la Ville a donné un mandat à la firme DBSF afin de revoir la gestion d'utilisation des terrains sportifs et ceci incluant les terrains le tennis. Donc, cette étude va permettre de mieux se positionner afin de répondre de façon cohérente à l'ensemble des demandes des clubs de tennis, puisqu'effectivement nous sommes issus de 4 milieux différents et que la gestion a été accordée par les anciennes municipalités; voilà pourquoi, nous sommes encore au même niveau. Cette étude va nous permettre de poser des gestes et voir si nous pouvons soutenir les clubs dans leur démarche.

M. Denis Langevin s'interroge sur les demandes ou les besoins du Club face à la Ville. M^{me} Lise Toupin souligne que les attentes sont nombreuses, cependant elle souligne que le Club désire travailler en étroite collaboration avec la Ville et également déterminer si la Ville a la capacité de s'investir dans tel type d'activités ou de façon de faire. La première démarche a été faite avec la Ville, parce que cette dernière est un partenaire privilégié et que les terrains appartiennent à la Ville et pour ce qui est de la Polyvalente de l'Île, la négociation se fait avec elle et la Ville. Pour le club c'est un incontournable. Pour le bâtiment, le Club a certaines attentes, soit un investissement financier de la Ville et le Club est à faire ses devoirs pour aller voir d'autres paliers de gouvernement et autres investisseurs. Le Club est prêt à s'investir également dans le projet dans la capacité des membres d'investir dans le projet.

M. Langevin demande quelles sont les prochaines étapes. M^{me} Toupin souligne une demande de rencontre qui a été faite auprès du Service des loisirs et le tout devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.

M. Pilon remercie les membres du Club de tennis et leur souhaite bonne chance dans leur projet.

Le Club remet une balle de tennis aux membres de la Commission en les informant que la balle est maintenant dans leur camp!

Suite à la présentation du Club de tennis, M. De Sylva soulève que la Ville a tout un questionnement à faire concernant ce genre de demande. Il souligne cependant que le Club de tennis a un très beau projet, mais qu'il faut également tenir compte de nos besoins prioritaires au niveau des infrastructures, de nos bâtiments, et autres.

M. Langevin souligne également que dans le secteur d'Angers, il n'y a pas de terrains de tennis.

M^{me} Dallaire se questionne sur le rôle de la Commission dans ce genre de projet.

Sylvain Pamerleau précise l'importance du processus à la Commission puisqu'elle a un rôle d'écoute. Il souligne également que la Ville a un rôle de négociateur avec la CSPO. Il se demande si toutes les alternatives ont été revues avec la Commission scolaire et si l'école n'est pas sous-utilisée. Il ne faut pas oublier qu'il faut être au service des jeunes. Pour sa part, il a une préoccupation concernant les coûts reliés à l'entretien annuel de la part du Club.

5. TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU SPORT AU CANADA

M. Desjardins souligne qu'à la rencontre de la Commission du 11 juin dernier, une résolution avait été adoptée à l'effet de mandater le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire pour analyser une demande touchant le « Temple de la renommée du sport du Canada » et de déposer une recommandation à la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire au mois de septembre 2008.

Le tout apparaît comme un très beau projet, toutefois, il sera difficile d'inclure ce dernier dans la liste des priorités du Service. Pour mettre à terme ce projet, nous devons mettre sur pied un comité, trouver un lieu propice à accueillir de nombreux objets, mais surtout, de trouver le financement adéquat pour soutenir les opérations du Temple de la renommée. L'équipe et la mobilisation du milieu sont actuellement consacrées à l'organisation des Jeux du Québec et à l'accueil du site d'entraînement de l'équipe nationale de volleyball.

Suite à la discussion, les membres s'entendent avec la recommandation du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

CL SVC-2008-38

RECOMMANDATION NÉGATIVE – CANDIDATURE DE LA VILLE DE GATINEAU POUR L'OBTENTION DU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU SPORT CANADIEN

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Sylvain Pamerleau

De recommander au conseil de ne pas déposer la candidature de la ville de Gatineau pour l'obtention du Temple de la renommée du sport canadien sur son territoire.

Adoptée.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée à la rencontre.

7. JEUX DU QUÉBEC

M. Desjardins souligne qu'une rencontre a eu lieu ce matin avec le comité exécutif des Jeux dans les locaux du Comité organisateur qui sont situés à la Maison du Citoyen, au 4^e étage.

M^{me} St-Onge, directrice générale, s'installera dans les prochains jours ainsi que les membres de son équipe au moins pour la prochaine année. Il est à prévoir qu'elle devra peut-être trouver un autre lieu, car avec l'approche des Jeux, son équipe grandira de plus en plus.

7.1 Travaux - Complexe Mont-Bleu

M. Desjardins nous fait une mise à jour du dossier terrain synthétique au Complexe Mont-Bleu. Il désire informer les membres qu'il y a des retards dans la construction de la surface synthétique et qu'un nouvel échéancier a été préparé par M. Michel Diver, coordonnateur à la planification, aménagement urbain, au Service d'ingénierie. M. Desjardins soumet, à titre d'information, le nouvel échéancier.

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Dépôt des plans et devis définitifs Aménagement, structure, architecture | Semaine du 6 octobre 2008 |
| <ul style="list-style-type: none"> Révision et coordination interne Ingénierie, édifices et électricité, approvisionnement | ± 2 semaines |
| <ul style="list-style-type: none"> Transmission des documents définitifs à l'approvisionnement | Semaine du 20 octobre 2008 |
| <ul style="list-style-type: none"> Traitement et préparation de l'appel d'offres par l'approvisionnement | ± 2 semaines |
| <ul style="list-style-type: none"> Lancement de l'appel d'offres | Semaine du 10 nov. 2008 |
| <ul style="list-style-type: none"> Règlement d'emprunt : Avis de présentation au Conseil, Règlement 498 CE : Recommandation au Conseil, Règlement 498 Conseil : adoption du règlement 498 Approbation du MAM (+/- 3 à 4 mois) | Mardi 7 octobre 2008 Mercredi 15 octobre 2008 Mardi 28 octobre 2008 Mi-février 2009 |
| <ul style="list-style-type: none"> Période d'appel d'offres | 28 jours |
| <ul style="list-style-type: none"> Ouverture des soumissions | Jeudi le 11 décembre 2008 |
| <ul style="list-style-type: none"> Octroi du contrat au comité exécutif | Fin février/début mars 2009 |
| <ul style="list-style-type: none"> Début des travaux sur le site | Mi-mai 2009 |
| <ul style="list-style-type: none"> Période de construction autorisée selon documents d'appel d'offres | 120 jours |
| <ul style="list-style-type: none"> Travaux complétés | Mi-septembre 2009 |

M. Pilon s'interroge sur la terre qui sera retirée afin d'aménager le terrain synthétique. Est-il possible de la réutiliser à d'autres fins, entre autres si le besoin était demandé, de former des boutons près du Relais plein air? M. Desjardins précise que pour le moment, le projet ne comprend pas de boutons supplémentaires sur les lieux, dans l'appel d'offres, il est prévu que la terre soit sortie du site. Il souligne que le tout se fera selon les besoins et les exigences des aménagements. Il faudrait certainement des ententes avec la CCN afin d'avoir des autorisations nécessaires pour ajouter des boutons près du Relais plein air si tel était le cas.

Il est certain qu'il y aura congestion à l'été 2009. Si les travaux doivent se chevaucher, le tout devra être coordonné de très près.

M. Mercier souhaite également que les équipements de la piste d'athlétisme puissent demeurer en place suite aux Jeux.

M. Desjardins, souligne que tous les aménagements seront faits en fonction du groupe d'âge requis pour les Jeux. Cependant, la vision demeure à ce que les installations et les équipements puissent demeurer en place dans la mesure du possible.

7.2 Sites de compétition FJQ 2010

M. Desjardins mentionne que le Service a fait une analyse des sites de compétition, c'est-à-dire qu'il a dressé un sommaire préliminaire : inspection, évaluation et coût des travaux. Il reste encore certains sites à inspecter et le travail reprendra au printemps afin de finaliser le tout.

Lors de la visite de Sports-Québec, dans le cadre de la mise en candidature, de façon générale l'ensemble des sites répondait aux exigences pour l'organisation des jeux. Cependant, le Service des loisirs désire apporter certaines corrections afin d'améliorer les sites.

Une visite technique avec nos représentants locaux, les fédérations sportives québécoises ainsi que Sport-Québec a eu lieu afin d'évaluer les besoins en logistique et autres pour l'événement, les sites de compétition, les tentes supplémentaires, etc. Un document de base signé par les 3 parties sera suivi tout au long de la préparation des Jeux.

| SOMMAIRE PRÉLIMINAIRE | | | | | |
|--------------------------------|---|-------------------|----------------------------|-------------------|---------------------|
| Site | Disciplines | Autres budgets | Plan quadriennal des parcs | MELS | Montant total |
| Parc Sanscartier | Baseball et softball | 74 000 \$ | 150 000 \$ | 539 500 \$ | 763 500 \$ |
| Parc de la Colline | Tir à l'arc | 35 000 \$ | 0 \$ | 86 500 \$ | 121 500 \$ |
| Parc Gilles-Maisonneuve | BMX | 83 000 \$ | 75 000 \$ | 105 000 \$ | 263 000 \$ |
| Parc du Ruisseau | Tennis | 20 000 \$ | 70 000 \$ | 60 000 \$ | 150 000 \$ |
| Parc Moussette | Tennis | 25 000 \$ | 100 000 \$ | 41 000 \$ | 166 000 \$ |
| Parc des Cèdres | Voile | 100 000 \$ | | 0 \$ | 100 000 \$ |
| Complexe sportif Mont-Bleu | Athlétisme, soccer | | 630 000 \$ | 143 000 \$ | 773 000 \$ |
| Secteurs d'Aylmer et de Hull | Cyclisme | 10 000 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 10 000 \$ |
| Parc du Lac-Leamy | Natation eau libre, triathlon, ski nautique | 20 000 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 20 000 \$ |
| Total | | 367 000 \$ | 1 025 000 \$ | 975 000 \$ | 2 367 000 \$ |
| Camp Fortune | Vélo de montagne | | | | |
| Centre Sportif | Natation, basketball et Volley-ball | | | | |
| Cegep | Basketball et Volley-ball | | | | |
| École polyvalente Le Carrefour | Basketball et Volley-ball | | | | |
| À déterminer | Golf | | | | |

À une prochaine Commission, M. Desjardins reviendra pour informer les membres de l'évolution du dossier lorsque les subventions seront confirmées par le MELS.

8. COMITÉ DES PARCS

M. Desjardins souligne que la Ville a formé un comité parc il y a environ un an et demi qui est présidé par le conseiller Patrice Martin et dont M^{me} Houle ainsi que MM. De Sylva et Thérien siègent sur le comité. Un premier mandat a été donné soit de corriger les éléments de sécurité et de la mise aux normes dans tous les parcs de la ville. Lors de l'étude du budget de 2008, la Ville a demandé au comité parc de poursuivre son mandat pour compléter les volets supplémentaires du plan quadriennal, soit essentiellement les recommandations pour s'attaquer davantage aux équipements spécialisés dans les parcs de quartier, et en se sens, il y a une enveloppe de 1,5 million \$ qui a été accordée pour les années 2009, 2010 et 2011. Cependant, M. Desjardins met une réserve, car le conseil municipal devra se prononcer pour l'enveloppe de 2011.

Pour 2009 et 2010, des projets seront présentés au comité plénier prochainement, la présentation du 23 septembre a été déplacée à mi-octobre. Dès que le comité plénier se sera prononcé sur les recommandations du comité parc, M. Desjardins reviendra à la Commission pour faire connaître les décisions prises.

Par les projets majeurs visés, des orientations et des balises claires ont été définies en visant la clientèle des 12-17 ans, des secteurs en croissance, Il souligne également la possibilité de projets de partenariat avec le scolaire, des équipements qui vont favoriser l'accessibilité et l'excellence, projet d'aménagement de jeux d'eau, de terrains de tennis, de balle, de planche à roulettes. Il y aura des recommandations sur trois ans, environ 9 projets majeurs que le comité propose. L'ensemble des secteurs de la ville est touché par ces projets.

9. PARCS ET ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS

M. Desjardins fait le suivi du dossier. Il souligne que la Ville avait octroyé un montant de 300 000 \$ pour mettre en place des équipes dédiées pour l'entretien des terrains sportifs. Principalement aux terrains de soccer, de baseball et de tennis. De façon générale, les commentaires sont assez bons, principalement au niveau des terrains de balle. Une différence au niveau de l'entretien a été relevée, par contre, au niveau soccer, dame nature n'a pas collaboré cette année, même partout au Québec. Le technicien-inspecteur a été impliqué pour faire l'évaluation de nos terrains et effectivement certaines corrections seront à apporter. En ce sens, le Service fera un post mortem la semaine prochaine avec l'ensemble des équipes des Travaux publics afin de faire les ajustements qui s'imposent. Au niveau de l'opération et de l'entretien, tout s'est bien déroulé. Au niveau des bâtiments, conciergerie ou électricité, il y a eu quelques lacunes, quelques retards dans les inspections dans le système d'éclairage, mais en général, tout s'est bien déroulé. Le Service pourra déposer un rapport plus formel de la première saison des terrains sportifs pour la prochaine Commission.

10. CENTRE ROBERT-GUERTIN

M. Desjardins souligne que pour le moment, il y a des discussions avec les Olympiques et la Ville afin de trouver une solution à la situation de l'aréna Guertin. Depuis plusieurs mois, la Ville avait réservé certains montants d'argent, il y a eu plusieurs discussions et il semble que la Ville s'est engagée à régler le projet cet automne.

À 19 h 40, M. Carl Clément quitte la rencontre.

M. De Sylva a, pour sa part, plusieurs interrogations concernant ce dossier. Il entend toute sorte de commentaires de l'extérieur, il semble également qu'il y ait une certaine difficulté au niveau des communications avec certaines entités administratives, entre autres la Section des arénas, le Module culture et loisirs et le Service des travaux publics et tout ce qui a trait également la question des budgets.

M. Desjardins souligne qu'effectivement dans l'ex-ville de Hull, la Division aréna avait sa propre équipe cols bleus, toute la notion clientèle était en lien direct avec les préoccupations du Service. Avec la structure actuelle, M. Gilles St-Louis qui est responsable aux arénas n'a pas l'autorité sur les employés cols bleus aux arénas et de la priorité des travaux. Tout ceci relève des Travaux publics.

Depuis plus de 6 mois, le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire ainsi que les Travaux publics sont conscients de la situation et tous les efforts sont mis en œuvre afin de trouver des solutions gagnantes et tous sont conscients également des impacts sur le service à la clientèle. Les deux Services s'accordent pour revoir en détail les problématiques et voir comment le tout peut être résolu.

Selon les propos que reçoit M. De Sylva, il semble que la structure actuelle est devenue trop lourde, il faut trouver une solution dans les plus brefs délais.

M. Desjardins fera un suivi auprès de M. Guindon, directeur du Module culture et loisirs, afin de l'informer des propos de M. De Sylva.

M. Pamerleau, pour sa part, a également une préoccupation à ce qui touche les services à la clientèle et de l'entretien des arénas. Il précise que le Service des loisirs et que les Travaux publics puissent s'asseoir ensemble et doivent trouver des solutions efficaces à court terme, afin de faciliter le tout pour les citoyens. Et comme citoyen, il souligne également qu'il faut voir les Olympiques comme les ambassadeurs de la ville de Gatineau.

11. DOSSIER « PLEIN AIR » – SUIVI DE RENCONTRE

M. Desjardins nous informe qu'une rencontre a lieu ce soir avec 14 organismes partenaires pour présenter les grands constats de l'étude plein air et entamer un dialogue en fonction du plan de développement du plein air urbain qui sera mis en branle dès 2009.

À la prochaine rencontre de la Commission, M. Gacem pourra faire le point de cette rencontre.

12. CADRE DE SOUTIEN

Les membres de la Commission ont reçu un document confidentiel du Cadre de soutien. Ce document est à la phase de corrections finales pour être envoyé en impression. Les centres de services planifient des soirées d'informations aux organismes vers la fin septembre afin de lancer le cadre de soutien officiellement et d'entamer le processus.

M. Bergevin précise que les volets des programmes de projets particuliers et soutien aux événements ont été lancés au printemps aux organismes. À la fin septembre, les autres programmes seront présentés aux organismes et de lancer officiellement tous les programmes.

M. Pamerleau félicite les équipes loisirs qui ont travaillé très fort sur ce dossier.

M. Pilon, pour sa part, est très fier que le cadre de soutien soit lancé prochainement, car le tout fait suite à la Politique des loisirs, du sport et plein air qui a été mise en place. Il entend des organismes qu'ils sont très heureux, que cela va les aider à aller chercher de nouvelles idées, d'embarquer les jeunes pour de nouveaux projets, d'aller chercher un peu plus de sous afin de concrétiser de nouvelles activités. Tous sont très positifs.

13. CAMP DE JOUR

La présentation au comité plénier a été reportée. Ce point sera discuté à une prochaine Commission.

14. CENTRE SPORTIF

M. Desjardins souligne que les travaux sont en cours. Le tout suit l'échéancier.

M^{me} Dallaire s'informe s'il est possible de voir des photos du projet en cours. M. Desjardins souligne qu'une caméra devrait être installée sous peu sur le toit de l'édifice gouvernemental à Place de la Cité et que le tout sera disponible sur le site web. Dès que le tout sera prêt, les membres seront informés.

M. Pilon souligne également qu'une visite des lieux pour les membres de la Commission serait grandement appréciée. M. Desjardins fera le lien avec M. Phillion, responsable du dossier.

15. VARIA

15.1 Nomination – membres au conseil d'administration de Loisir sport Outaouais

M. Desjardins informe les membres de la Commission que deux personnes de la Ville de Gatineau peuvent siéger au conseil d'administration de Loisir sport Outaouais. Que le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire souhaite la présence de M^{me} Hélène Cotnoir, agente de développement du centre de services de Gatineau ainsi que M. François Lemay, responsable au centre de services d'Aylmer puissent représenter la Ville de Gatineau au conseil d'administration.

CL SVC-2008-39

NOMINATION – REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE GATINEAU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOISIR SPORT OUTAOUAIS

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Jean Mercier

D'accepter la nomination de M^{me} Hélène Cotnoir, agente de développement au centre de services de Gatineau ainsi que M. François Lemay, responsable loisirs au centre de services d'Aylmer comme représentant de la Ville de Gatineau au conseil d'administration de Loisir sport Outaouais.

Adoptée.

15.2 Aréna Paul-et-Isabelle-Duchesnay

M. Desjardins souligne une problématique de compresseur à l'aréna. Il y a trois compresseurs sur place dont deux pour maintenir la glace en opération et dont un cycle doit se faire entre les trois compresseurs. Suite à l'inspection de la firme Simco il y a quelques semaines, où la problématique semblait avoir été corrigée, il y a eu un bris. Devant les faits, il y a toujours une problématique avec le cycle des compresseurs. La Ville ainsi que la firme sont à voir pour une solution de rechange, soit de trouver un autre compresseur si le temps pour la réparation est trop long. Nous parlons d'une fermeture d'environ une semaine au moins. Il faudra refaire la glace au complet.

M. Bergevin souligne également que le tout a un impact sur les autres secteurs, car certaines activités d'associations de glace du secteur d'Aylmer doivent être envoyées à dans les secteurs de Hull et de Gatineau afin d'accommoder ces gens. Alors, dans les autres secteurs, le nombre d'heures est touché afin de rééquilibrer le tout pour que le tout soit le plus équitable possible entre les associations.

15.3 Piscine Mont-Bleu

M^{me} Dallaire organise des activités, elle attend des nouvelles de la Ville concernant sa demande et elle désire connaître le responsable de ce dossier. M. Bergevin souligne que ce dossier relève du centre de services de Hull. Qu'effectivement il y a une problématique avec la fermeture de la piscine Mont-Bleu.

Il tente de relocaliser des organismes et de réorganiser les heures. Il souligne que la Ville est à la merci des travaux de la Commission scolaire. Les travaux devraient être complétés en novembre. Ce sont les informations qu'il détient pour ce dossier jusqu'à présent.

16. CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION

Gala hommage 2008

Les documents sont déposés aux membres pour leur information.

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CL SVC-2008-40

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Langevin

De lever la séance à 20 h 20.

Adoptée.

Président

Secrétaire